

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V.247 Vœu pour une campagne de prévention des allergies au pollen.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que selon l'Inserm 25 à 30% des Français.e.s souffrent d'allergies, que l'asthme concerne 10% de la population, la rhinite allergique 13% et l'eczéma 25% ;

Considérant l'augmentation de la fréquence des maladies allergiques dans le monde au cours des 30 dernières années et particulièrement dans les pays industrialisés, qu'elles sont classées quatrième maladie chronique mondiale par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'OMS estime d'ailleurs que, d'ici à 2050, une personne sur deux sera allergique ;

Considérant qu'environ un Français.e sur cinq est allergique à des pollens ;

Considérant l'augmentation de la fréquence de ces maladies beaucoup trop rapide pour être expliquée uniquement par un changement de notre constitution génétique. Les allergologues s'accordent sur deux causes majeures :

- le réchauffement climatique, qui a pour conséquence un allongement de la période de pollinisation, une augmentation de la quantité de pollens dans l'air, la production de pollens dont le contenu allergénique est majoré.
- la pollution de l'air, qui modifie la sensibilité immunologique des muqueuses respiratoires aux grains de pollens et qui modifie la structure biochimique des pollens, ce qui stimulerait leur puissance. Les allergènes fixés sur les particules émises par les moteurs diesel pénètrent aussi plus profondément dans l'appareil respiratoire ;

Considérant que la Ville de Paris est déjà très engagée sur la réduction des pollens allergènes, via un contrôle des essences d'arbres plantés. Engagée également sur la prévention avec le service parisien de santé environnementale et le relai des bulletins allergeo-polliniques deux fois par semaine sur les journaux lumineux ;

Considérant pourtant que la Ville de Paris est en "risque d'allergie très élevé" depuis déjà une semaine et que le pic d'allergènes ne va pas retomber dans les prochains jours. Comme à chaque printemps, les

pollens de platanes et de bouleaux sont très répandus et déclenchent des allergies sur la quasi-totalité du territoire national.

Aussi, sur proposition de David Belliard, Joëlle Morel, Pascal Julien, Fatoumata Koné et les élu.e.s du groupe écologiste de Paris (GEP),

émet le vœu :

- Que la Ville de Paris mette en place une meilleure information à destination de tou.te.s les Parisien.ne.s lors des pics d'allergènes, comme cela peut exister pour les pics de pollution,
- Que la Ville de Paris affiche le plus largement possible un guide des gestes à suivre en cas de pics d'allergènes, à savoir : inciter à se laver très régulièrement les mains et le visage, se rincer les cheveux le soir, favoriser l'ouverture des fenêtres avant le lever et après le coucher du soleil, éviter de faire sécher le linge à l'extérieur, et consulter son médecin en cas de symptômes graves,
- Que la Ville de Paris poursuive son combat dans la lutte contre la pollution de l'air et contre le dérèglement climatique.